

# Frères de Saint-Gabriel

## Lettre provinciale

### Décembre 2024 - n° 206

# 2025

# Année sainte !

# TOUS

# Pèlerins d'espérance



# 2025, année sainte !

## Un chemin d'espérance à ne pas manquer...

Comment ne pas se réjouir de ce Jubilé pour l'année 2025 ? En Église, nous entrons et vivons les différentes étapes de cette « Année d'espérance ». En effet, en France, chaque diocèse, chaque sanctuaire, (Sainte Anne d'Auray, Lourdes, Ars... pour n'en citer que quelques-uns) proposent tout au long de cette année des temps riches où chacun est invité à venir se ressourcer, trouver la nourriture nécessaire pour son âme, pour tenir et avancer sur le chemin de la vie, parfois long et bien fastidieux.



Chez nous, le sanctuaire de Pontchâteau, berceau familial de notre vie montfortaine, nous est proposé comme lieu jubilaire. Pour chaque frère, c'est une grande grâce pour nous tous, que nous ne pouvons pas laisser passer... Le Calvaire, les lieux sacrés de Terre Sainte, le chemin de Montfort, le chemin du Rosaire, le chemin de Consolation... **TOUT** dans ce sanctuaire, tant désiré par le père de Montfort, nous porte à accueillir les grâces jubilaires que le Seigneur nous réserve.

Ce jubilé proposé, est un temps mis à part pour chacun de nous. Devant la superficialité du monde parfois, il nous arrive de nous sentir appelés à vivre plus en profondeur notre Baptême, notre vie de chrétien, notre engagement religieux, en un mot de nous rallier à l'essentiel : **l'Enfant dans la crèche, l'Emmanuel, Dieu-avec-nous... Dieu fait homme**. N'est-ce pas là, le fondement de notre Foi ? En raison de l'âge ou de la maladie, le temps devant nous peut être relativement court, mais nous sommes tous pèlerins, marchant dans ce désir, d'une prière continuelle, d'une grande attention les uns aux autres, et avec cette Foi ancrée dans nos cœurs. **Pèlerins d'Espérance**, qu'est-ce à dire ?



- **Partir en pèlerinage**, c'est évidemment partir de chez soi et refaire la démarche d'Abraham. Il s'agit de partir pour répondre à l'appel toujours renouvelé du Christ : « *Viens et suis-moi.* » Tant parmi nous, ont vécu cet appel de partir, de tout lâcher pour répondre à l'appel du Christ, que ce soit vers la mission ou dans l'enseignement. Quand toute activité « professionnelle » est éteinte, le pèlerinage continue ... Et ce pèlerinage restant à parcourir, peut-être exigeant, difficile, car il est aussi un chemin vers l'inconnu... Je pense à ces frères qui récemment ont dû se désinstaller pour rejoindre une maison plus adaptée à leur situation de santé, qui ont accepté de rejoindre une autre communauté ou de prendre même de nouvelles responsabilités. Vivre ce pas, signifie, marquer une rupture avec les habitudes qui nous sécurisent et parfois nous enferment. Je suis touché de voir la disponibilité de chacun.



*Les sentiers d'Abraham... dans nos vies nous marchons parfois vers l'inconnu...*

- **Demeurer.** Cela ne nous renvoie-t-il pas à la question des apôtres : « *Rabbi, où demeures-tu ?* » Le pèlerin, de temps en temps, s'arrête, soit pour regarder un beau paysage, planter son bâton et s'y appuyer pour se délasser un peu les jambes, soit pour s'asseoir au fond d'une église, pour du repos, du silence, pour ouvrir son cœur et son esprit à un sentiment de plénitude qui le dépasse. Je pense entre autres, à tous nos frères qui marchent avec un déambulateur ou se déplacent en fauteuil roulant : ils obéissent encore à un horaire et quittent leur chambre, pour une activité ou pour prendre du temps, seul, dans la chapelle : « **Frères, tous appelés** » à demeurer près du Seigneur et de sa Mère, ancrés dans l'espérance. Cet appel à demeurer, n'est pas réservé aux plus vaillants, ou aux plus jeunes ; il est pour nous tous ! Les magnifiques textes choisis de la page 8, proposés par F. Roger Astier dans cette Lettre provinciale, mériteraient d'être relus et médités tout simplement dans nos communautés pour l'animation d'une prière ou d'un temps fraternel...



- **Repartir ou revenir à la maison :** Si le pèlerinage est un moment important, moment de ressourcement et d'édification, il doit **renvoyer au quotidien.** Le pèlerin ne peut pas rester sur la montagne. Comment ne pas penser à la montagne de la Transfiguration ? Pierre, Jacques et Jean, après avoir dressé trois tentes, seraient restés volontiers dans cette intimité avec le Christ. Mais ils ont dû redescendre et toucher l'âpreté de leur monde, marcher avec Jésus, et être témoins de sa Passion... Telle est notre situation quand nous sommes confrontés à la monotonie du quotidien dans nos vies, dans nos communautés. N'est-ce pas dans ces détails du quotidien, cette monotonie du sacrifice comme disait Thérèse de Lisieux, que nous sommes invités à vivre et à faire fructifier dans la Foi, et aussi avec le soutien de la vie fraternelle, ces grâces reçues, tandis que nous étions sur le « Thabor » !

Je souhaite à chacun que cette fête de Noël 2024 soit différente des précédentes. Ne nous invite-t-elle pas à rentrer dans un temps particulier, l'année jubilaire ? A chacun de nous de renouveler sa Foi, de se mettre en harmonie avec son entourage et son environnement, de faire mémoire des bienfaits du Seigneur dans chacune de nos vies, là où nous en sommes quelle que soit notre situation, nos épreuves de santé parfois...

**L'Emmanuel, Dieu-avec-nous,** nous accompagne, jour après jour sans relâche ! Que ces paroles du prophète Isaïe s'inscrivent en nos cœurs : « *Ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur, trouvent des forces nouvelles, ils déploient comme des ailes d'aigles, ils courent sans se lasser, ils marchent sans se fatiguer.* » (Isaïe 40, 30-31)

**Très JOYEUX NOËL !**

**Belle et sainte année 2025 !**



F. Yvan Passebon,  
Provincial de France



### SOMMAIRE :

- P.4-6 : L'Église en marche: pourquoi le Pape François a voulu une année jubilaire en 2025 ?
- P.7-8 : « *Frères, tous appelés à demeurer ancrés dans l'espérance* » **F. Roger Astier**
- P.9-11 : Le Calvaire de Pontchâteau, sanctuaire montfortain pour une expérience jubilaire **Stéphane Feng**
- P.12-13 : À la suite de Laudato Si' : Cantique du Frère Soleil un sursaut d'espérance » / **Commission écologique**
- P. 14-15 : Poème sur le Mystère de la Nativité **F. Michel Kientega**
- P. 16-19 : « *Ceci et non cela, les méandres de ma vie* » - **F. Jean Friant**
- P.20-27 : L'ancienne auberge du Chêne vert / **F. Bernard Guesdon**
- P.28-29 : Jeux... pour Noël !
- P.30 : Cuisine avec Inès
- P.31 ... Ils ont rejoint la maison du Père...

# L'Église en marche...



## Pourquoi le Pape François a voulu un Jubilé pour l'année 2025 ?

*Le 11 février 2022, jour de la fête de Notre-Dame de Lourdes, le Pape François écrivait cette lettre annonçant le Jubilé de 2025 :*

Le Jubilé a toujours représenté dans la vie de l'Église un événement d'une grande importance spirituelle, ecclésiale et sociale. Depuis que Boniface VIII, en 1300, institua la première Année Sainte – avec une récurrence séculière qui devint alors, sur le modèle biblique, cinquantiennaire puis fixée à tous les vingt-cinq ans –, le saint peuple fidèle de Dieu a vécu cette célébration comme un don spécial de grâce, caractérisé par le pardon des péchés et, en particulier, par l'indulgence qui est la pleine expression de la miséricorde de Dieu. Les fidèles, souvent au terme d'un long pèlerinage, puisent au trésor spirituel de l'Église en franchissant la Porte Sainte et en vénérant les reliques des Apôtres Pierre et Paul conservées dans les Basiliques romaines. Des millions et des millions de pèlerins, au cours des siècles, ont rejoint ces lieux saints en donnant un témoignage vivant de la foi de toujours.

Le grand Jubilé de l'An 2000 a introduit l'Église dans le troisième millénaire de son histoire. Saint Jean-Paul II l'avait longtemps attendu et désiré, dans l'espérance que tous les chrétiens, ayant surmonté les divisions historiques, puissent célébrer ensemble les deux mille ans de la naissance de Jésus-Christ le Sauveur de l'humanité. L'étape des vingt-cinq premières années du XXI<sup>ème</sup> siècle est désormais proche, nous sommes appelés à mettre en œuvre une préparation qui permettra au peuple chrétien de vivre l'Année Sainte dans toute sa force pastorale.



Une étape significative, en ce sens, a été celle du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, qui nous a permis de redécouvrir toute la force et la tendresse de l'amour miséricordieux du Père, pour en être à notre tour témoins.



Au cours des deux dernières années, cependant, il n'y a pas eu un seul pays qui n'ait été bouleversé par l'épidémie soudaine qui, en plus d'avoir touché du doigt le drame de la mort dans la solitude, l'incertitude et le caractère provisoire de l'existence, a modifié notre mode de vie. En tant que chrétiens, nous avons éprouvé avec tous nos frères et sœurs les mêmes souffrances et les mêmes limites. Nos églises sont restées fermées, tout comme les écoles, les usines, les bureaux, les magasins et les lieux dédiés aux loisirs. Nous avons tous vu certaines libertés être limitées et la pandémie, outre la souffrance, a parfois suscité dans notre esprit le doute, la peur, le désarroi. Les hommes et les femmes de science, avec une grande rapidité, ont trouvé un premier remède qui progressivement permet de retourner à la vie quotidienne. Nous avons pleinement confiance que l'épidémie pourra être surmontée et que le monde redécouvrira ses rythmes de relations personnelles et de vie sociale. Cela sera plus facilement réalisable dans la mesure où l'on agira avec une solidarité effective, afin que les populations les plus pauvres ne soient pas négligées, mais que l'on puisse partager avec tout le monde les découvertes de la science et les médicaments nécessaires.



**Nous devons garder allumée la flamme de l'espérance qui nous a été donnée, et tout faire pour que chacun retrouve la force et la certitude de regarder l'avenir avec un esprit ouvert, un cœur confiant et une intelligence clairvoyante.** Le prochain Jubilé pourra favoriser grandement la recomposition d'un climat d'espérance et de confiance, comme signe d'une renaissance renouvelée dont nous ressentons tous l'urgence. C'est pourquoi j'ai choisi comme thème **Pèlerins d'espérance**. Tout cela, cependant, sera possible si nous sommes capables de retrouver le sens de la fraternité universelle, si nous ne fermons pas les yeux sur

le drame de la pauvreté croissante qui empêche des millions d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants de vivre d'une manière digne de l'homme. Je pense en particulier aux nombreux réfugiés contraints d'abandonner leurs terres. Que la voix des pauvres soit entendue en ce temps de préparation au Jubilé qui, selon le commandement biblique, rend à chacun l'accès aux fruits de la terre : « Le sabbat même de la terre vous nourrira, toi, ton serviteur, ta servante, ton journalier, ton hôte, bref ceux qui résident chez toi. A ton bétail aussi et aux bêtes de ton pays tous ses produits serviront de nourriture. » (Lv 25, 6-7).



le drame de la pauvreté croissante qui empêche des millions d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants de vivre d'une manière digne de l'homme. Je pense en particulier aux nombreux réfugiés contraints d'abandonner leurs terres. Que la voix des pauvres soit entendue en ce temps de préparation au Jubilé qui, selon le commandement biblique, rend à chacun l'accès aux fruits de la terre : « Le sabbat même de la terre vous nourrira, toi, ton serviteur, ta servante, ton journalier, ton hôte, bref ceux qui résident chez toi. A ton bétail aussi et aux bêtes de ton pays tous ses produits serviront de nourriture. » (Lv 25, 6-7).

***Par conséquent, la dimension spirituelle du Jubilé, qui invite à la conversion, doit être conjuguée avec ces aspects fondamentaux de la vie sociale, afin de constituer une unité cohérente.*** Nous sentant tous comme des pèlerins sur la terre où le Seigneur nous a placés pour que nous la culti-

vions et la gardions (cf. Gn 2, 15), ne manquons pas de contempler en chemin la beauté de la création tout en prenant soin de notre maison commune. J'espère que la prochaine Année jubilaire sera célébrée et vécue aussi avec cette intention. En fait, un nombre toujours croissant de personnes, parmi lesquelles beaucoup jeunes, et des plus jeunes encore, reconnaissent que le soin de la création est une expression essentielle de la foi en Dieu et de l'obéissance à sa volonté(...)



Selon la coutume, la Bulle d'indiction, qui sera émise en temps voulu, contiendra les indications nécessaires pour célébrer le Jubilé de 2025. En ce temps de préparation, *je me réjouis dès à présent de penser que l'année précédant l'événement jubilaire, 2024, pourra être consacrée à une grande "symphonie" de prière.* Tout d'abord pour retrouver le désir d'être en présence du Seigneur, de l'écouter et de l'adorer. Une prière, aussi, pour remercier Dieu pour les nombreux dons de son amour pour nous et louer son œuvre dans la création, qui engage chacun au respect et à l'action concrète et responsable de sa préservation.

La prière comme expression "d'un seul cœur et d'une seule âme" (cf. Ac 4, 32), qui se traduit par la solidarité et le partage du pain quotidien.

La prière qui permet à chaque homme et à chaque femme de ce monde de se tourner vers le Dieu unique, pour lui dire ce qui est caché dans le secret du cœur.

La prière comme voie royale vers la sainteté qui conduit à vivre la contemplation même au milieu de l'action.

En bref, une année intense de prière, au cours de laquelle les cœurs s'ouvriront pour recevoir l'abondance de la grâce, faisant du « *Notre Père* », la prière que Jésus nous a enseignée, le programme de vie pour chacun de ses disciples.



Je demande à la Vierge Marie d'accompagner l'Église sur le chemin de la préparation à l'évènement de grâce du Jubilé et, avec gratitude, je vous envoie de tout cœur ma Bénédiction. (*Pape François, Rome Saint Jean-de-Latran*).





Article du F. Roger ASTIER  
Communauté d'Angers,  
Desjardins

Le 9 mai 2024, jour de l'Ascension, le pape François publiait la Bulle d'indiction appelant l'Église à célébrer une année de jubilé avec le message : « l'Espérance ne déçoit pas ». Le 24 décembre prochain, il ouvrira la porte sainte de la Basilique Saint-Pierre invitant les fidèles à être dans ce monde des « *Pèlerins d'Espérance* ».

Dans un contexte de violences et de conflits de toutes sortes, le témoignage de l'espérance chrétienne devient comme une nécessité. L'expérience de la miséricorde de Dieu reste le sens le plus profond du jubilé, expérience concrète par laquelle chacun peut accueillir le pardon du Ressuscité, et qui nous met en route pour promouvoir la justice, la dignité de toute personne et le désir de paix entre les peuples.

## Le logo du Jubilé: source de méditation !



La symbolique du logo du jubilé nous aide à comprendre comment l'espérance nous relie au cœur du mystère chrétien.

Les quatre personnes solidaires accrochées à la croix représentent l'humanité entière répartie aux quatre points cardinaux de la planète. La première en tête est agrippée à la croix. C'est le signe non seulement de la foi qu'elle embrasse, mais aussi de l'espérance qui ne peut jamais être abandonnée parce que nous en avons toujours besoin et surtout dans les moments de grande nécessité.

Les vagues indiquent que le pèlerinage de la vie ne se réalise pas toujours en eaux calmes mais l'ancre de l'espérance qui prolonge la croix rassure les pèlerins (« *ancre de l'espérance* » : nom donné par les marins à l'ancre de réserve qui aide à effectuer les manœuvres délicates des navires).

La croix, enfermant en elle la promesse de la Résurrection, se penche vers l'humanité pour la rencontrer et la protéger en lui offrant plutôt la certitude de la présence et l'assurance de l'espérance.

Il ne faut pas négliger le fait que l'image montre combien **le chemin du pèlerin n'est pas un fait individuel, mais communautaire**, marqué d'un dynamisme croissant qui tend toujours plus vers la croix.

Charles Péguy dans un beau poème nous invite à aimer la petite fille espérance :

« Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance.  
 Et je n'en reviens pas.  
 Cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout.  
 Cette petite fille espérance, immortelle ...  
 C'est cette petite fille pourtant qui traversera les mondes révolus.  
 Cette petite fille de rien du tout ...  
 La petite espérance s'avance entre ses deux grandes sœurs et on ne  
 prend pas seulement garde à elle.



Sur le chemin du salut,  
 Sur le chemin raboteux du salut,  
 Sur la route interminable,  
 Sur la route entre ses deux sœurs  
 La petite espérance s'avance ...  
 C'est elle, cette petite, qui entraîne tout.  
 Car la foi ne voit que ce qui est.  
 Et elle, elle voit ce qui sera.  
 La charité n'aime que ce qui est.  
 Et elle, elle aime ce qui sera.  
 Dans le temps et dans l'éternité ... »

(C. Péguy *Le porche du mystère de la deuxième vertu* 1912)

Lors de notre récent chapitre provincial nous avons regardé ce que vivent pour une part nos communautés à travers le vieillissement : souffrance, inquiétude, angoisse d'un horizon incertain, voire de la résignation ... Au-delà de ces situations, nous sommes appelés à vivre dans l'espérance. Disciples de Jésus, cette espérance a un visage, c'est Jésus lui-même qui vient au nom du Père pour nous faire vivre de sa vie. Espérer c'est donc communier parfaitement à la vie du Christ :

« Le Seigneur est mon rocher, mon salut, ma citadelle, je suis inébranlable,  
 Mon salut et ma gloire se trouvent près de Dieu ... (Ps 61)  
 Seigneur ne me rejette pas maintenant que j'ai vieilli,  
 Alors que décline ma vigueur ne m'abandonne pas.  
 Sois le rocher qui m'accueille, toujours accessible,  
 Ma forteresse et mon roc c'est Toi !... (Ps 70)



En fils de Montfort nous connaissons son secret pour croître dans l'espérance : invoquer MARIE, N.D. de la Sagesse, N.D. de la Route : « Marie est la Vierge fidèle qui accueille la Parole, vivant l'attente de la promesse. Si tous les chrétiens lui sont unis comme à leur Mère dans la foi, pour toi cette union est un moyen privilégié d'entrer plus profondément dans le mystère du Christ... tu seras en communion avec elle en tout ce qui fait ta vie ». (RV n° 8).



Marie, Notre-Dame de l'espérance,  
 Étoile de la mer,  
 Phare étincelant,  
 Nous mènera à bon port  
 Pour jeter l'ancre auprès de son Fils.





## Les cinq chemins du Calvaire...

A la suite du Pape François qui ouvrira la porte sainte durant la nuit de Noël, Monseigneur Percerou célébrera l'ouverture du Jubilé, le dimanche 29 décembre 2024, à la messe de 11h00 à la Basilique saint Donatien, au cours de laquelle les paroisses du diocèse se verront remettre une lanterne qui éclairera cette année jubilaire à travers la Loire-Atlantique.

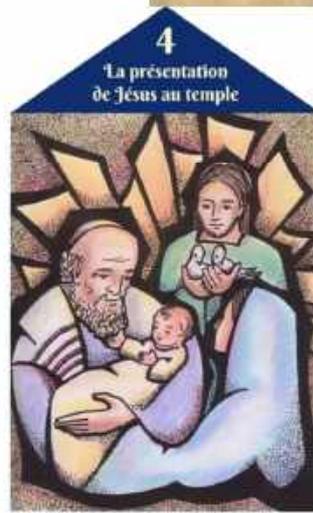
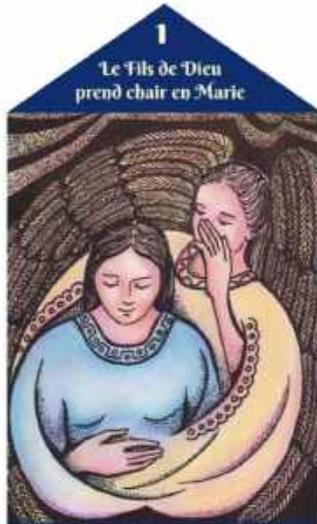
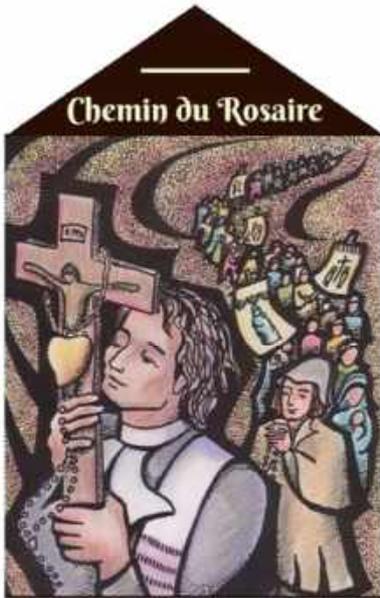
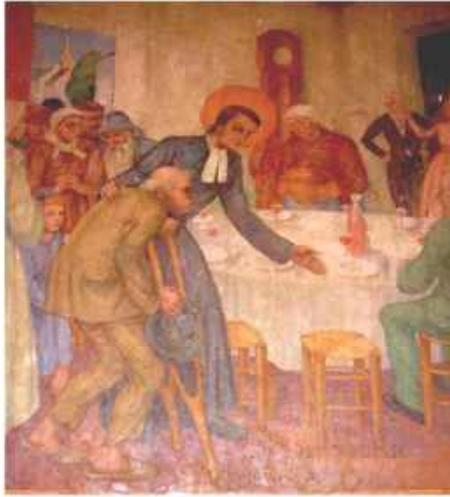
Le pèlerinage est un élément fondamental de tout événement jubilaire. Les pèlerins de l'espérance ne manqueront pas d'emprunter des chemins anciens et modernes pour vivre l'expérience jubilaire, c'est pourquoi Monseigneur Percerou a inscrit **Le Calvaire de Pontchâteau** dans les propositions qui ponctueront cette année jubilaire.

Quoi de mieux que le « Calvaire de Pontchâteau » car saint Louis-Marie Grignion de Montfort l'avait déjà voulu ainsi, comme une reconstitution de la « Terre Sainte » en Bretagne, afin de permettre à de nombreux pèlerins de se retrouver dans un lieu sacré propice à la méditation. Sur ce site de 14 hectares, on peut parcourir différents chemins. Chaque chemin nous dit, à sa manière, l'amour, la miséricorde, la tendresse de Dieu. Et c'est là le fondement de notre espérance, le thème de l'année jubilaire de 2025. Les principaux chemins que l'on peut parcourir dans le sanctuaire sont :

**Le chemin de Croix** monumental, qui nous rappelle celui de la montagne à Lourdes. C'est le plus suivi par des pèlerins. Inauguré le 24 juin 1899, par le cardinal Richard, archevêque de Paris, ce parcours est jalonné de groupes sculptés, représentant les différentes stations de la Passion du Christ.



**Le chemin de Montfort**, inauguré en 2016 à l'occasion du 3<sup>ème</sup> centenaire de la mort de Saint-Louis Marie Grignion de Montfort. Il décrit en 21 tableaux la vie de Montfort.



**Le chemin du Rosaire**, situé à l'arrière du Calvaire offre un visuel et une parole de Dieu pour chaque mystère.



**Le chemin biblique** de la tendresse de Dieu : 25 tableaux de Ricardo Scotti sont exposés dans la grande salle Saint Louis-Marie de Montfort. Ils expriment la tendresse de Dieu pour son peuple choisi, et pour toute l'humanité à travers des scènes tirées de notre histoire sainte.

**Le chemin de Consolation**, dernier chemin inauguré par Mgr Laurent Percerou, le 24 septembre 2023, est un lieu de mémoire, voulu par Mère de Miséricorde, pour honorer le souvenir des enfants qui n'ont pas vu le jour et qui sont restés sans sépulture.



Ces chemins seront parcourus lors des **Journées du jubilé** qui auront lieu à Pontchâteau **en 2025**. Chaque journée, qui se passe de 9h30 à 16h30, proposera l'Eucharistie, la possibilité du sacrement de réconciliation, l'exposition du Saint Sacrement et une animation suivant une programmation de 11 journées :

15 janvier	Jubilé biblique Chemin de la tendresse de Dieu
1er février	Jubilé de la vie consacrée et de la vie religieuse
2 mars	Jubilé du chemin de croix
2 avril	Jubilé du chemin de Montfort
10 mai	Jubilé du Rosaire et des familles
21 juin	Jubilé de la fête de la musique, les cantiques de Montfort
9 juillet	Jubilé solidaire
9 août	Jubilé des bénévoles en Eglise
15 octobre	Jubilé des jeunes
15 novembre	Jubilé du chemin de consolation
7 décembre	Jubilé des familles

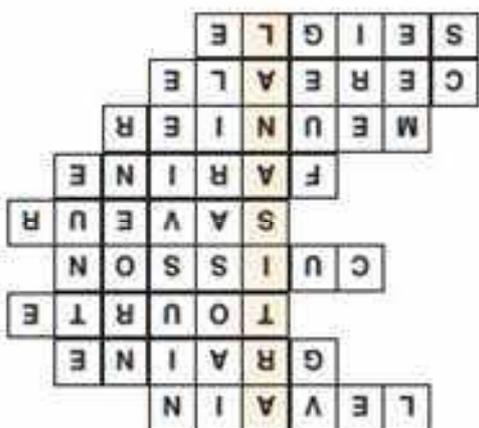
Toutes ces journées proposent d'entamer un chemin à la rencontre du Christ. Ces journées du jubilé au Calvaire de Pontchâteau, accompagnées par la Famille montfortaine, vous mettra sur le chemin jubilaire de l'espérance, à travers la solidarité, la justice, l'engagement au service de Dieu, dans la joie et la paix avec les frères.

*Stéphane Feng*  
*Responsable projet d'animation*  
*Calvaire de Pontchâteau*

*Mascotte du Calvaire de Pontchâteau pour l'année jubilaire.*



**☞ Réponse aux jeux des pages 28 et 29**



# Le cantique du frère soleil : un sursaut d'espérance !



À l'aube de l'année du jubilé 2025 ayant pour thème « *Pèlerins d'espérance* » donné par le Pape François, la commission *Laudato Si* propose ces extraits des commentaires du *Cantique du frère Soleil* de saint François d'Assise tirés du livre de Thaddée Matura « *Prier 15 jours avec François d'Assise* » (Ed. Nouvelle Cité, 2024, n°11, onzième jour, p. 86-92). Le contexte méconnu de la naissance de ce texte peut nous faire entrer par ce cantique dans la spiritualité écologique de la louange et de l'espérance pour notre planète si menacée et nous pousser à agir à notre niveau pour la sauvegarder.

**Loué sois-tu en toutes tes créatures  
Très-Haut, tout puissant, bon Seigneur,  
À toi sont les louanges, la gloire et l'honneur  
Et toute bénédiction.  
À toi seul, Très-Haut, ils conviennent,  
Et nul homme n'est digne de te nommer.**



**Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures,  
spécialement messire frère Soleil,  
qui est le jour, et par lui tu nous illumines.  
Et il est beau et rayonnant avec grande splendeur,  
de toi, Très-Haut, il porte le signe.  
Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur Lune et les étoiles :  
dans le ciel, tu les as formées,  
claires, précieuses et belles.  
Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère Vent,  
et pour l'air et pour le nuage et le ciel serein  
et tous les temps, par lesquels à tes créatures tu donnes soutien.**

**Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur Eau  
qui est très utile et humble  
et précieuse et chaste.**



**Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère Feu  
par lequel tu illumines la nuit :  
et il est beau et joyeux, et robuste et fort.**

**Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la Terre,  
qui nous soutient et nous gouverne,  
et produit divers fruits,  
avec les fleurs colorées et l'herbe [...].  
(*Cantique du frère Soleil*)**



\* Commentaire de Thaddée Matura (Extraits)

Un cliché habituel présente François comme un jongleur joyeux, insouciant, musicien et danseur. Le Cantique du Frère Soleil serait une expression de cette légèreté d'être. Or, les témoignages les plus anciens et les plus fiables sur l'origine du poème le font naître au sortir d'une nuit obscure. Nous sommes en 1225, un an avant sa mort. François est malade grabataire, presque complètement aveugle. [...] À Saint-Damien ... où il est accueilli et soigné par Claire, il vient d'atteindre, au cours d'une nuit d'insomnie, le fond physique et psychique de la souffrance. [...] François se tourne par la prière vers Dieu, et dans un sursaut d'espérance, s'ouvre à la certitude de la vie à venir

qui l'attend. Le cantique qu'il va dicter alors est un chant de victoire sur le désespoir surmonté, un regard encore baigné de larmes mais déjà apaisé, posé sur la beauté et l'harmonie que Dieu crée dans l'univers. [...] Tout le texte est entièrement tourné vers Dieu. À l'exception du refrain final *Louez et bénissez mon Seigneur*, c'est toujours Dieu qui est interpellé, non les créatures.

[...] C'est à ce Dieu seul que convient la louange – dévoilement de sa manifestation dans le monde – par une reconnaissance émerveillée et enthousiaste. Car toutes les créatures font apparaître quelque chose de sa gloire éclatante. François énumère six éléments constitutifs de notre univers familier. [...] À ces créatures sont données selon leur sexe symbolique, les noms de frères, sœur, mère. Quelle intuition géniale a permis à François, le premier dans l'histoire, de découvrir dans les êtres inanimés une sorte de parenté de sang ? [...] Les éléments célébrés sont constitués, comme nous, de la même mystérieuse matière et proviennent de la même poussée créatrice.

**Loué sois-tu, mon Seigneur,  
pour ceux qui pardonnent par amour de toi  
et supportent maladies et tribulations.  
Heureux ceux qui les supporteront en paix,  
car par toi, Très Haut, ils seront couronnés.**

**Loué sois-tu, mon Seigneur,  
pour notre sœur la mort corporelle,  
à qui nul homme vivant ne peut échapper.  
Malheur à ceux qui mourront, dans les péchés mortels.  
Heureux ceux qu'elle trouvera  
Dans tes très saintes volontés  
Car la seconde mort ne leur fera pas mal.**



\* Commentaire de Thaddée Matura : suite (Extraits)

[...] Après les strophes devant l'émerveillement, devant la beauté de la création, quel contraste avec ces deux dernières ! Du monde des objets on passe à l'homme. Non pas l'homme dans sa beauté et sa force, mais l'homme blessé par l'offense, touché par la maladie et l'angoisse... [...] C'est du cœur de l'homme blessé que jaillit un chant de louange. [...]

La mort même, tendrement appelée *notre sœur la mort corporelle*, apparaît comme apprivoisée. Puisqu'on ne peut lui échapper, autant entrer dans son obscur mystère, s'abandonner à la volonté de Dieu, avec l'assurance que, le seuil une fois franchi, on pénètre en un lieu où il n'y a plus de mort : *car la seconde mort ne leur fera pas mal*. C'est pourquoi du même mouvement que tout à l'heure, François peut louer Dieu à partir du passif humain assumé et débouchant sur l'espérance. [...] La louange de Dieu peut jaillir aussi bien de la contemplation de l'ordre admirable du créé que du plus profond de la souffrance humaine, lorsqu'on en devine et accepte le sens caché. C'est à toutes les situations que s'applique l'invitation de la dernière strophe :

**Louez et bénissez mon Seigneur,  
rendez-lui grâces  
et servez-le avec grande humilité.**



**« François fraternise donc avec le cosmos. Mais aussi avec les grandes profondeurs de l'âme humaine. Car le soleil, le vent, l'eau, le feu, la terre ne sont pas simplement des réalités de la nature, mais aussi des symboles des forces qui travaillent notre âme. Et c'est avec ces forces, parfois destructrices, que fraternise aussi François. Avec lui, ni l'eau, ni le vent, ni le feu, ni la terre, ni la mort même ne font peur. Et c'est réconcilié avec ces forces que François s'ouvre à l'amour créateur, se reconnaissant lui-même, parmi toutes les autres créatures, près d'elles, avec elles, dépendant de Dieu ».**

**(Commentaire de Sophie de Villeneuve, journaliste au journal La Croix, 26/11/2024)**

**Membres de la commission « Laudato Si' » - Frères de la province de France**

# Sainte Nuit

Une nuit sut habiller ineffablement un village,  
Dont les rues saluaient les gens qui passaient.  
Chacun s'y faisait pour avoir un peu de place,  
Confinant un homme et son épouse à la marge.

Et de l'autre côté, hors du village, des bergers,  
En la même nuit étoilée, aux sons des pipeaux,  
Se prédisposaient à sur-veiller leurs troupeaux :  
C'était le prélude au Mystère qui allait émerger.

Le moment favorable pour ré-unir ciel et terre,  
Rendez-vous d'une Histoire avec l'Humanité,  
Dans un endroit insoupçonné, dans une localité,  
C'est Bethléem, cette infime portion de terre.

Elle s'annonçait toute saintement, cette nuit.  
Se glissant lentement dans un calme ressenti,  
Bethléem accouchait d'un silence si averti ;  
Le temps et l'espace s'écoutaient sans bruit.

A la périphérie, le couple a trouvé une étable,  
Une paille et un bout de linge pour trousseau  
Qu'il dispose dans une mangeoire en berceau,  
C'est la demeure du prince, simple et adorable.



Soudain, un léger cri, celui d'un Nouveau-né,  
C'est la Voix du Très-Haut dans le Très-Bas,  
L'Éternel est entré dans ce temporel, tout bas,  
Entre nos mains, l'Invisible nous a été donné.

Celui par qui tout a été fait au commencement  
Est rendu présent dans la fragilité d'un enfant.  
Dans la chair humaine, il est devenu l'habitant,  
Et offre à l'homme de s'unir à Lui divinement.

La Création de concert avec le chœur angélique  
A entonné dans une allégresse le *Gloire à Dieu*,  
En invoquant pour les hommes la paix des cieux.  
Et l'échos de nos voix redit ce chant prophétique.

Informés par l'Ange, ils ont accouru, les bergers,  
Pour contempler la beauté du Ciel dans la crèche.  
C'est alors que l'âne, la brebis, le veau et la vache  
Dans cette étable, ont vite reconnu le vrai Berger.

Bethléem, la maison du pain, l'Enfant en pâture :  
L'Agneau sans tache posé sur le bois est immolé,  
la vie du Berger est devenue un pâturage auréolé,  
Dans le creux du bois, notre Éternelle Nourriture

*Poème de F. Michel Kientega  
Frère de Saint-Gabriel*



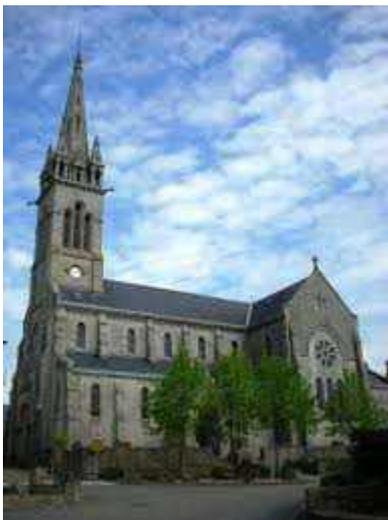
## Ceci et non cela Les méandres de ma vie !

F. Jean Friant,  
Communauté « Le Calvaire »  
Pontchâteau

Lorsque notre secrétaire, m'a demandé de parler de ma vie, j'ai beaucoup hésité. Que dire ? J'ai pensé que je pouvais peut-être évoquer quelques changements survenus au cours de ma vie qui aurait dû normalement se dérouler de telle manière et, suite à un événement, il en a été autrement. Je considère ces périodes-clés de ma vie comme des passages du Seigneur. C'est Lui qui a tout fait. Je n'ai eu qu'à suivre et maintenant en fin de parcours terrestre, je m'aperçois que le Seigneur m'a conduit. Comme dit un proverbe portugais : « *Il a écrit droit avec des lignes courbes* ». Je ne peux que Lui rendre grâce.

### 1- L'école des frères et non plus l'école publique

Ceci, l'école des frères, une nouveauté ! et non cela :  
l'école publique que j'avais fréquentée jusque-là !



Église de Plogastel-Saint-Germain, ville d'origine du F. Jean.

J'ai 9 ans en 1947 c'est alors que les Frères de St Gabriel viennent ouvrir une école pour garçons à Plogastel-Saint-Germain, ma commune natale. C'est ainsi que je deviendrai frère de St Gabriel. Je n'en avais jamais entendu parler auparavant. Le F. Victor Clauquin, le « recruteur » comme on disait alors, est venu dans la classe pour nous demander ce que nous pensions faire plus tard... Je réponds : 'boulangier', comme l'un de mes oncles, et j'ajoute : « frère... peut-être » ! Le *oui*, que je donne à 12 ans, lorsqu'il vient me revoir à la maison, je le considère comme un premier *oui* qui engage réellement ma vie. Je ne sais pas bien sûr ce qui m'attend... Au cours des 3 années à cette école saint-Joseph, j'ai apprécié mon enseignant : le F. Jean Drogou. Il s'en suivra 8 années classiques de formation, études secondaires, postulat et noviciat.



## 2- La province d'Ouest-Centre et non la province du Nord-Ouest

**Au grand juvénat dans la province d'Ouest-Centre, et non dans la province du Nord-Ouest dont je faisais partie !**



*F. Jean avec ses parents, le jour de sa prise d'habit le 5 mai 1956.*

J'ai 20 ans, et je viens de passer mon baccalauréat, série mathématique. Je suis breton, je dois donc avoir une affectation dans ma province du Nord-Ouest dont la maison provinciale est à Nantes. Quelle n'est pas ma surprise, à la fin du mois d'août, lorsque le provincial me demande d'aller au grand juvénat de Saint-Laurent sur Sèvre qui dépend de la province du Centre-Ouest ! Cette maison de formation reçoit des jeunes des 2 provinces, il est donc normal que les formateurs soient issus de celles-ci. Je suis donc le premier venant de l'autre province ; d'autres suivront...

Être nommé dans un juvénat signifie : être enseignant à temps plein, mais aussi surveillant d'internat, avec la res-

ponsabilité d'un dortoir, surveillant d'externat avec les activités extra-scolaires du mercredi après-midi et du dimanche.

Pendant les vacances, il faut animer un camp itinérant, à vélo, pendant 3 semaines. Malgré toute cette charge de travail c'est vraiment la bonne époque pour les études, car il n'y a ni télévision, ni ordinateur, ni réseaux sociaux ! C'est donc dans ce contexte que je m'inscris à l'université catholique d'Angers. Je considère que le fait d'avoir été à Saint-Laurent-sur-Sèvre a facilité mes études universitaires en mathématiques.

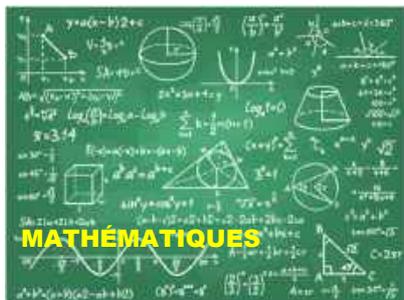
Pour les déplacements à Angers il y a le train. Je participe aux travaux pratiques de physique, mais je ne puis suivre tous les cours. Il m'est impossible de loger sur Angers ayant la responsabilité d'un dortoir. Cela ne me pénalise pas au moment des examens. Tous les étudiants scientifiques, inscrits à Angers, passent les examens à l'université d'État de Rennes, où nous sommes tous de parfaits inconnus.

Après une première année propédeutique, je passe lors des 2 années suivantes, 1959-1961, les certificats de mathématiques et de physique nécessaires à l'obtention de la licence.

## 3- Un remplacement à Bagnaux et non une licence en physique-chimie

**Un remplacement de trois mois à Saint-Gabriel de Bagnaux, et non une licence en physique-chimie à laquelle je m'étais inscrit !**

Me voilà licencié en maths. Et maintenant, que faire ? Mon provincial, au début de l'année universitaire 1961-1962, me conseille de passer une licence en physique-chimie, me disant : « cela pourra toujours servir » !



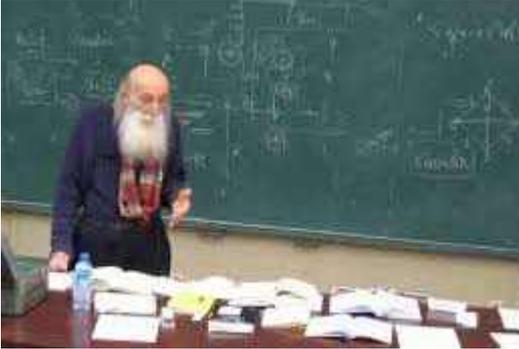
Je commence donc à aller chaque semaine à Angers pour suivre les travaux de laboratoire. Début novembre 1961, on me demande d'aller au collège Saint-Gabriel de Bagnaux, remplacer le professeur de mathématiques, F. Jean-François de Lattre qui était malade. J'apprécie particulièrement cette escapade dans la région parisienne. Jusqu'à présent, je n'avais vécu que dans des milieux fermés. Cela ne dure que trois mois, suffisamment pour ne pas me présenter aux examens de physique-chimie du fait de mes absences aux travaux pratiques de laboratoire. Grâce à ce contretemps, la suite sera la poursuite de mes études et recherches en mathématiques, ma passion.

#### 4- Benzécri et non Glaeser

**Le professeur Benzécri, comme directeur de recherche et non le professeur Glaeser que j'avais rencontré en premier !**

À la rentrée de septembre 1962 il me faut trouver un directeur de recherches. Je rencontre d'abord le professeur Jean Glaeser. Tout le temps de l'entrevue, il critique les livres de mathématiques de la collection LIGEL qui dépendait des frères des écoles chrétiennes.... Étant frère, c'est comme si j'en étais responsable. Il n'est pas question que je travaille avec lui.

C'est ma chance, car je découvre un autre professeur de mathématiques, Jean-Paul Benzécri. La relation va être très différente, il est heureux de rencontrer un religieux. D'origine juive, né à Oran, il est devenu catholique à l'âge de 18 ans et est le fondateur de l'école française d'analyse des données. Je me sens tout petit près de lui.



*Pr Jean-Paul Benzecri*

C'est lui qui m'orientera vers la linguistique mathématique, m'encouragera à aller au Canada en 1968 et m'aidera dans la création de l'institut de mathématiques appliquées à Angers en 1970. Nous nous écrivons souvent. Il commence toujours ses lettres par : « cher frère Jean-Joseph » c'était mon nom religieux. Oui, l'avoir connu, c'est une grande grâce !

#### 5- La coopération et non le service militaire classique

**La coopération et non l'armée pour laquelle j'avais pourtant reçu un ordre d'incorporation !**

En 1963, j'ai 25 ans. Grâce au sursis, j'ai évité la guerre d'Algérie que la plupart des jeunes de mon âge ont connue. Mais après 5 ans de sursis, je n'ai plus le choix, il me faut faire l'armée ! Je reçois un ordre d'incorporation, pour le 1er août, dans l'aviation, à Creil. Cet ordre ne m'arrive qu'après cette date, je suis alors responsable d'un camp itinérant à vélo pour les juvénistes, dans la région d'Alsace.



*En 1963, F. Jean, au juvénat de Saint-Laurent, avant de partir pour la coopération.*

À mon retour à Saint-Laurent, je me rends à la gendarmerie. On me répond que je n'ai plus qu'à attendre la prochaine incorporation, en septembre.

Le Seigneur est bon ! Entre-temps, une nouveauté est apparue : la possibilité de faire une partie du service militaire en allant 9 mois dans un pays étranger pour une aide humanitaire comme l'enseignement. Avec d'autres futurs coopérants, je passe le mois de septembre dans un bâtiment d'une caserne de Vincennes. L'armée est un peu dépassée par notre arrivée, rien n'a été prévu pour notre accueil. Nous sommes désœuvrés.

J'y reviendrai pour un mois de classes et trois mois à l'État-Major, le trimestre le plus ennuyeux de ma vie, à part le mois de permission, en octobre, où je remplace à Briacé le professeur de mathématiques, qui vient d'être renvoyé. Au lieu de seize mois d'armée en continu, j'aurai donc fait un mois et quatre mois de caserne entrecoupés d'un séjour de neuf mois en Afrique et de deux mois de vacances qui me permettront de diriger un camp de juvénistes dans les Alpes.

## 6- Mouila au Gabon et non Madagascar

**Au Gabon et non à Madagascar, où iront tous les frères coopérants de ma province ; et qui plus est à Mouila et non à Libreville où je devais enseigner les mathématiques !**

C'est clair, je pars pour Madagascar, le district missionnaire de ma province du Nord-Ouest. C'est sans compter sur un accord passé entre les 2 provinciaux de France, qui sont aussi frères de sang : Victor et Auguste Chaillou. Ils décident que je n'irai pas à Madagascar mais au Gabon, plus précisément au lycée Bessieux dirigé par les Spiritains, à Libreville, en vue d'y enseigner les mathématiques.

Début octobre, je suis à Libreville. Le F. Augustin Dilet, directeur principal du district d'Afrique centrale, me dit tout de suite qu'il n'est pas question que j'aie chez les Spiritains, mais à Mouila dans notre école normale Saint-Gabriel.

J'arrive en surplus car l'année scolaire est déjà entamée depuis quelques semaines. Je ne vais pas enseigner les mathématiques la raison de ma venue au Gabon, ces cours sont déjà assurés par le F. Louis Loirat. Cependant, je ne vais pas manquer d'activités.

Évidemment une telle année est jalonnée de beaucoup d'épisodes qui m'impressionnent, car à 25 ans je découvre un nouveau monde.

Une semaine m'a énormément marqué... pendant de nombreuses années, je pouvais la décrire, heure par heure... En février 1964, suite à un coup d'état qui a échoué du fait de l'intervention de l'armée française, un sentiment antifrançais se manifeste parmi les étudiants et les lycéens gabonais. Cela s'exprime chez nos élèves dans la semaine du 2 au 9 mars. Par 4 fois, nous, les frères, devons quitter l'établissement sentant nos vies menacées.

Je n'aurais pas vécu un tel événement à Madagascar, ni même à Libreville au Gabon. Aujourd'hui, je le lis comme providentiel. Car grâce à ce vécu, en tant que supérieur général, je serai plus à même de comprendre ce que de nombreux frères vivront à l'avenir dans des situations analogues ou pires. Je pense bien sûr au génocide rwandais de 1994, mais aussi aux nombreux troubles, survenus en particulier au Zaïre, au Congo Brazza et en RCA...

Je viens de faire une relecture de mes 26 premières années. J'ai été conforté dans cette démarche, le 8 décembre dernier, par l'homélie de Mgr Percerou, évêque de Nantes, de passage au Calvaire. Je reprends ses paroles : *« Peut-être, pourrions-nous, durant l'Avent, prendre le temps de relire notre vie afin d'y discerner le chemin par lequel Dieu nous a appelés et faire mémoire de notre histoire afin d'y discerner le chemin par lequel Dieu est venu nous rejoindre. C'est important de relire notre histoire car nous retrouvons cette invitation de Dieu à faire alliance et nous pouvons alors mesurer de quelle manière nous y avons répondu. »*

Avec le psalmiste je me dis : *« Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? »*  
(Ps 115,12)



*Le F. Jean donne son témoignage, lors d'un des pèlerinages pour les vocations, réunissant plusieurs diocèses de l'Ouest.*



**Saint-Laurent-sur-Sèvre – L'ancienne auberge du *Chêne-Vert*  
+ Maison-mère des Pères et Frères du *Saint-Esprit* de 1721 à 1723  
Maison-mère des Filles de la Sagesse de 1723 à nos jours**



**1/Présentation du Chêne-Vert par la municipalité de Saint-Laurent-sur-Sèvre**

<https://www.saintlaurentsusevre.fr/decouvrir/presentation/patrimoines/patrimoine-historique/le-chene-vert/>



**Enclos de la communauté des Sœurs de la Sagesse**

*Propriété, jusqu'en 1710, de Jean-Baptiste Bouhet, chevalier, seigneur de La Lardière, puis de René Pabeuf, marchand, cette maison est acquise le 7 avril 1721 par Mme de Bouillé, aidée financièrement par le marquis de Magnanne.*

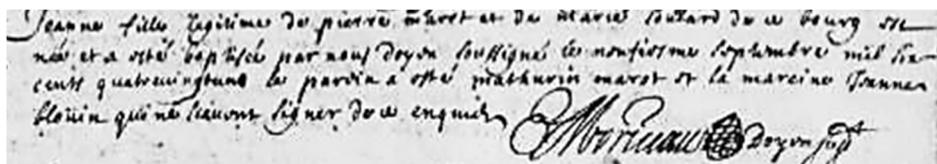
*Elle est alors composée de six chambres basses et quatre hautes, greniers, granges, escuries, caves, celliers, cours, jardins. L'achat est destiné à loger les missionnaires de la Compagnie de Marie, qui s'y installent en juillet 1722.*

*L'année suivante, en 1723, le bâtiment est occupé par les Filles de la Sagesse, qui y demeurent jusqu'en 1759, avant de s'installer dans des locaux plus vastes.*

*Une partie de la maison est destinée au souvenir de la vie de la bienheureuse fondatrice de la communauté, Marie-Louise de Jésus (Bernard Raymond et Claude Roy)*

2/ La famille Pabeuf-Marot est très engagée dans la vie paroissiale de Saint-Laurent-sur-Sèvre et de Saint-Malo-du-Bois : René Pabeuf, père et fils, sont considérés comme des sages.

+ Saint-Laurent-sur-Sèvre – 09 septembre 1681, baptême de Jeanne Marot, fille de Pierre Marot et de Marie Soulard



BMS- Saint-Laurent-sur-Sèvre – 1681 – vue 6/8

+ René Pabeuf, marchand, originaire de Mortagne sur-Sèvre, et Jeanne Marot, de la paroisse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, vendent l'ancienne auberge du « Chêne-Vert » en 1721,

3/ 26 novembre 1719 : René Pabeuf fait partie des paroissiens qui acceptent la fondation d'une maison pour les Filles de la Sagesse

Acceptation par les membres de la « Fabrique » de la paroisse, et de 17 autres habitants les plus notables de la paroisse Saint-Laurent-sur-Sèvre, de la fondation de la maison-mère des Filles de la Sagesse... Nous y voyons la présence de René Pabeuf, marchand, le futur vendeur du « Chêne-Vert », homme de confiance, selon le curé-doyen de la paroisse.

*Second acte d'acceptation de la fondation de la maison-mère des filles de la Sagesse par les habitants de la paroisse de St-Laurent-sur-Sèvre, 26 novembre 1719: orig., ASSL, dossier XII, 5.*

Cette seconde réunion des paroissiens de Saint-Laurent-sur-Sèvre fut faite, comme la première, devant notaire pour examiner les difficultés de sœur Marie-Louise de Jésus.

Aujourd'hui dimanche 26 9bre 1719, en l'assemblée des syndics, les fabriqueurs et habitants de la paroisse de St-Laurent-sur-Sèvre, tenue à l'issue de la grand messe paroissiale dite et célébrée par noble et discret Messire René Felix Rougeou prestre doyen de ce lieu, après le son de la cloche à la manière accoutumée. Par devant nous, notaire

René Pabeuf

&, ont comparu en leurs personnes Jean Ouvrard syndic, Mathurin Jeanneau fabriqueur, Pierre Baudry, René Pabeuf, Jean Fonteuil, Pierre Poupin, Charles Sourisseau, tous habitants de la dite paroisse, représentant la plus saine et meilleure partie d'yeux congrégés et assemblée en ce lieu, où on coutume de se tenir les assemblées de paroisse. Lesquels ayant apptis les pieux et louables desseins de très illustre et très vertueuse Dame Renée Françoise Le Vacher, veuve et donataire de très noble et très illustre seigneur, feu Messire René Prosper de Collasseau, Chevalier Seigneur de Bouillé, Lorath, la Renaudière, la Machefolière & de faire en cette paroisse de Saint-Laurent un établissement de filles de la Sagesse, conformément aux règlements ci-devant faits par feu Messire Louis-Marie Grignon de Montfort, prestre missionnaire apostolique decedé en odeur de sainteté en ce dit lieu, le 28 avril 1716. Les quelles dittes sœurs de la Sagesse se pro-

Signé: Mr le Doyen du Syndic, des Fabriqueurs et de dix-sept autres habitants les plus notables. L. Soullard notaire, et L. Lemerchie aussi notaire. Scellé à Mortagne, le 26 9bre 1719.

(Extrait de la « Positio » de la béatification de Marie-Louise Trichet » pp. 230-232)

4/ 07 avril 1721, acte de vente du Chêne-Vert par René Pabeuf, marchand, et Jeanne Marot, à Dame Renée-Françoise le Vacher, veuve de Messire Collasseau, qui, « *par donation entre vifs pure et irrévocable à la Fabrique dudit Saint-Laurent-sur-Saivre, ladite maison et autres domaines par elle cy-dessus acquise, pour y être fait, sous la protection de Mr. L'illustrissime évêque de La Rochelle, un établissement de personnes pieuses et de bonnes mœurs, nommés les frères du Saint-Esprit, qui instruiront gratuitement les jeunes enfants, en leur apprenant leurs prières et principes de la religion chrétienne, et à lire et à écrire, et qui soulageront autant qu'il sera en leur pouvoir les pauvres malades, en leur administrant leurs bouillons, remèdes et autres commodités, qui leur seront remis par des personnes charitables...* »

Document relevé par le Père Pierre Eijckeler, s.m.m., montfortain, dans « *La Société des Missionnaires sous René Mulot - 1719-1726* » - 2<sup>ème</sup> volume - 25 mars 1973

Acte d'achat du Chêne Vert 7 avril 1721

"Aujourd'hui, septième jour du mois d'avril mil sept cent vingt et un après midi, par devant nous Louis Soullard, notaire royal en Poitou, résident en la ville de Mortagne, et Claude Le Mercier, notaire de la Baronnie dudit Mortagne soussignés, ont été présents et personnellement établis en droits et dûment soumis Mr René Pabeuf, marchand et Jeanne Marot sa femme, de lui bien et dûment autorisée pour le contenu cy-après demeurant au bourg de Saint-Laurent-sur-Sèvre, d'une part:

Et Dame Renée Françoise le Vacher, veuve de Mre René Prosper de Collasseau, chevalier, seigneur de Bouillé, La Machefolière et autres lieux, demeurante à la maison de la Machefolière, paroisse de La Renaudière, d'autre part:

entre lesquelles parties a été convenu ce qui suit.

Scavoir est que les dits sieurs Pabeuf et Marot, sa femme, solidairement un seul et pour le tout, renonçant au bénéfice de division, discussion et éviction de biens, qui leur ont été à entendre, entre tels que de deux ou plusieurs obligés pour un même fait, chacun n'est tenu que pour sa part et portion s'il n'a renoncé aux dits droits, et lorsqu'il a renoncé, il peut être contraint seul pour le tout; ce qu'ils ont dit bien scavoir et entendre;

ont vendu, cédé, délaissé et transporté à la dite dame de Bouillé, stipulante et acceptante pour elle ou qui d'elle auront cause:

Scavoir est une maison size au bourg de Saint-Laurent, vulgairement appelée Le Chesne vert, composée de six chambres basses et quatre hautes, greniers, granges, écuries, caves, celliers, cours jardins: le tout se joignant d'un côté à la rue qui conduit de l'église dudit lieu de Saint-Laurent au cimetière-d'autre, au jardin du Sr. doyen de Saint-Laurent-d'autres au logis du Sr. Poupin autre fois des Gallards;

Plus trois pièces de terre ou jardins, contenant trois boisselées à semer le lin situés dans les sables joignant aux terres:

Plus un pré contenant un journeau et demi, appelé le pré du Pont, joignant à la Noüe du Sr. Barbot, au chemin de Cholet, à la rivière de la Saivre et au pont de Saint-Laurent:

Et généralement tout ce qui a été acquis par les dits Pabeuf et femme de Mre Jean-Baptiste Bouchet, chevalier, seigneur de la Cardière-

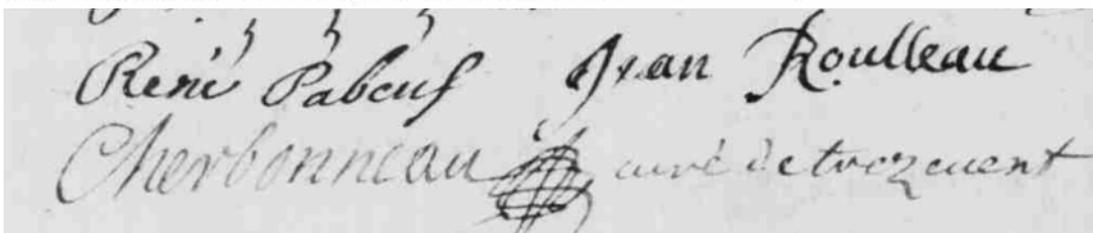
re par contrat reçu par Pillard et Garreau et Foucher et Grolleau, notaires de la Baronnie de Mortagne, les 4 avril mille sept cent dix et 15 juillet mil sept cent treize; à l'exception néanmoins de deux pièces de jardins situés dans les jardins des Caillères, proche le dit bourg de Saint-Laurent.

Faite la présente vendition, cession et transfert pour et moyennant le prix et somme de deux milles huit cent livres, que les dits Sr. et dame Pabeuf ont reconnu avoir reçu de la dite dame de Bouillé dès auparavant les présentes, dont ils se tiennent pour compant et satisfaits et en ont quittés et quittent la dite dame de Bouillé, sans lui en faire jamais aucune demande, laquelle ditte dame de Bouillé payra à l'avenir les cents, rentes, charges et devoirs... et accoutumé être payés et en fera les gestes et obéissances féodales au seigneur du lieu et aux termes qu'ils sont dues.

Et par les mêmes présentes, la dite dame Le Vacher, ayant reconnu par expérience, que les peuples de la campagne sont le plus souvent peu instruits des principes de la religion chrétienne et vivent dans une ignorance crasse des mystères de la foi, ce qui arrive ordinairement de ce que les pères et les mères négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, faute de moyens de payer les maîtres, désirant qu'autant qu'il est en son pouvoir coopérer à l'avancement de la gloire de Dieu et au soulagement des pauvres, elle a par ces présentes donné et donne par donation entre vifs pure et simple et irrévocable à la fabrique dudit Saint-Laurent-sur-Saivre la ditte maison et autres domaines par elle cy-dessus acquises, pour y être fait, sous la protection de Mr. l'illustrissime évêque de La Rochelle, un établissement de personnes pieuses et de bonnes moeurs, nommés les frères du Saint-Esprit, qui instruiront gratuitement les jeunes enfants, en leur apprenant leurs prières et principes de la religion chrétienne et à lire et à écrire, et qui soulageront autant qu'il sera en leur pouvoir les pauvres malades en leur administrant leurs bouillons, remèdes et autres commodités, qui leur seront remis par des personnes charitables.

Déclarant la dite de Bouillé, qu'au cas que ledit établissement ne peut avoir lieu, ou qu'étant une fois établi, il discontinua d'avoir lieu, ou que le revenu des dites choses cy-dessus données fut appliqué à d'autres usages, son intention est qu'aux dites causes, la présente donation redonde au profit de l'hôpital général de la ville de Poitiers, auquel elle en fait don pour être employé à l'entretien des pauvres dudit hôpital.

Et comme au préjudice de l'arrêt du conseil du 25 février 1710, qui décharge les legs faits aux écoles charitables du droit d'amortissement, on pouvait demander à la dite fabrique les dits droit d'amortissement et ceux d'indemnité, au dit cas, la dite dame de



René Pabeuf Jean Roulleau  
Cherbonneau avec de trozeuent

Signature de René Pabeuf, témoin d'un mariage à Treize-Vents, le 3 février 1712

Bouillé entend que la dite fabrique de Saint-Laurent demeure entièrement déchargée des dits droits, mais qu'ils soient acquittés par les personnes qui seront établies pour tenir les dites écoles, au cas qu'ils ne s'en puissent faire décharger même qu'ils indemnisent la dite fabrique de toutes les poursuites et contraintes qui pourraient être faites contre elle, en sorte qu'il ne lui en puissent coûter aucunes choses. Ce qui a été accepté par nous dits notaires pour les dits fabricateurs de Saint-Laurent autant qu'ils l'auront agréable.

Et à ladite dame de Bouillé constituée pour son procureur le porteur de grosses des présentes pour les faire insinuer partout où besoin sera; et au moyen de tout ce que dessus se sont dits sieur et dame Pabeuf démis, desvestis et dessaisis des dits domaines et en ont vestus et saisi ladite dame de Bouillé, et iceux promis, garantie envers et contre tous, comme aussi la dite dame de Bouillé s'en (est) pareillement desvestus et en a vestu et saisi sous lesdites conditions, ladite fabrique dudit Saint-Laurent.

Tout ce que dessus a ainsi été voulu, consenti, stipulé et accepté par les dites parties et à ce faire garder et accomplir elles ont obligés tous et chacuns leurs biens meubles et immeubles présents et à venir.

Dont de leur consentement, volonté et requêtes elles ont été jugées et condamnées du jugement et condamnation des dites cours royales et de la baronnie de Mortagne, au pouvoir et juridiction desquelles elles se sont supposées et soumises quant à ce fait. Et passé audit doyenné de Saint-Laurent les dits jours et ont ainsi signé en la minute des présentes René Pabeuf, Jeanne Marot, Renée Françoise Le Vacher de Bouillé.

L. Soullard notaire Royal. Claude Le Mercier notaire  
Controlé à Mortagne le neuf avril mil sept cent vingt et un au volume 7, folio 39 recto N°4

Reçu pour double droit seize livres huit sols  
Et insinué au dit lieu le même jour; reçu pour le droit de centième trente trois livres douze sols. Et pour celui d'insinuation de la donation, faisant en tout soixante livres compris les quatre sols pour livre.

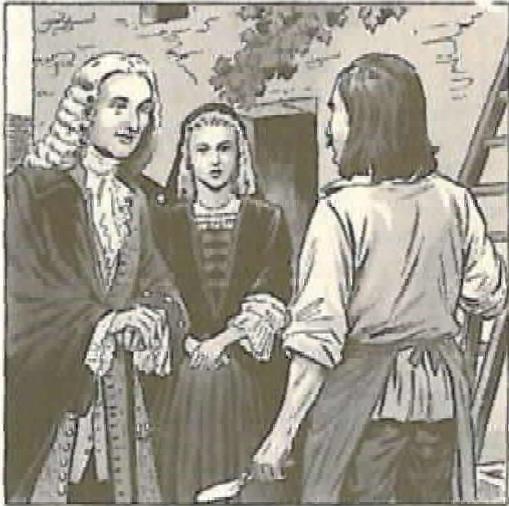
Soullard, notaire Royal. C. Lemerancier, notaire, sur la minute.

Le contract d'acquêt ci dessus et des autres parts transcript a été notifié et insinué au greffe des notification et insinuations de la ville et baronnie de Mortagne par moi greffier soussigné ce aujourd'hui vingt sixième de mai mil sept cent vingt un au registre folio 39

Bellanger Lorestier

Je soussigné comme étant aux droits du fermier de la baronnie de Mortagne, reconnais avoir reçu de madame de Bouillé par composition la somme de deux cent trente cinq livres pour les lots et ventes du prix porté en le présent contract, le surplus remis en sa faveur et sans préjudice du droit d'indemnité dont nous nous ferons régler dans deux mois de ce jour.

A Mortagne le dix septembre mille sept cent vingt et un  
Boutillier.



**Madame de Bouillé et le Marquis de Magnanne qui ont acheté le Chêne-Vert félicitent René Joseau (dessin Rigot)**

Fin 1721 – Après l'achat de la maison du « Chêne-Vert » du 7 avril 1721, René Joseau, encore laïc, répare et aménage la maison qui va accueillir les Frères et les Missionnaires du Saint-Esprit.

Les Père Mulot, Vatel et d'autres prêtres ont repris les missions depuis 1718 dans les paroisses des diocèses de la Rochelle et de Poitiers. Mais leur pied-à-terre est toujours le presbytère de Saint-Pompain.

En octobre 1721, le Père Le Vallois arrivé de Paris s'adjoint aux missionnaires, mais il réside alors au presbytère de Saint-Laurent-sur-Sèvre ... Après la mission de la Fougereuse, en octobre 2021, le P. Le Vallois tombe malade et est accueilli par le curé du Marillet.. Sr Marie-Louise envoie le frère Joseau pour le ramener à Saint-Laurent... À partir de janvier 1722, le Père Le Vallois et René Joseau s'installent au Chêne-Vert.



**À l'automne 1721, Jacques Le Vallois (1680-1749) arrive à Saint-Laurent-sur-Sèvre...**

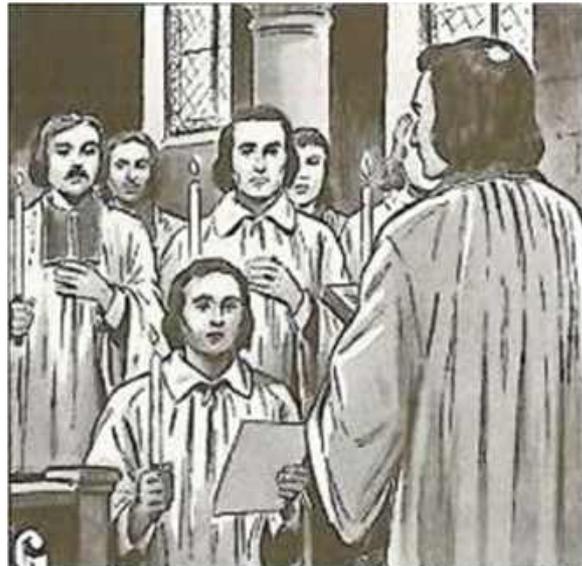
Ce prêtre normand avait été formé au Séminaire du Saint-Esprit de Paris, et, en 1713, y avait connu le Père de Montfort et avait été profondément marqué par le saint missionnaire.

Il avait pris la résolution de le suivre après son ordination... Jacques le Vallois arrive de Paris à pied. Il est reçu au presbytère de Saint-Laurent sur-Sèvre. Il rend visite à Sr. Marie-Louise Trichet qui pense que ce prêtre serait un excellent directeur spirituel des Filles de la Sagesse.

+ Dessins de Robert Rigot –  
 Vie de Marie-Louise Trichet,  
 par Agnès Richomme, - Fleurus -  
 1972

J U I N.	
<i>Ainsi nommé de ce qu'il étoit dédié à la Jeunesse Romaine qu'on appelloit Juniores. C'est le quatrième mois de l'Année Romaine.</i>	
Sol. au ☽ à 9 h. 17 m. du soir le 11.	
1	lundi s. Probas, Prêtre à S. Cloud.
2	mardi <sup>me</sup> Blandine, V. & Martyre.
3	merc. s <sup>te</sup> Clotilde, Reine de France.
4	jeudi L A FESTE-DIEU.
5	vend. s. Boniface, Evêq. de Maïence.
6	sam. s. Claude, Evêq. de Besançon.
7	<i>II. Dim. d'après la Pent.</i> s. Meriadec.
8	lundi s. Médard, Evêque de Noyon.
9	merc. s. Liboire, Evêque du Mans.
10	jeudi s. Landry, Evêque de Paris.
11	vend. s. Barnabé, Apôtre des Gentils.
12	sam. s. Justin le Philosophe, Martyr.
13	<i>III. Dim.</i> s. Antoine de Padue, Ord. S. Fr.
14	lundi s. Elifée, Prophete.
15	merc. s. Guy & ses Compagnons, MM.
16	jeudi s. Cyr & s <sup>te</sup> Julitte, MM.
17	merc. s. Avit, Abbé au Perche.
18	vend. s. Gervais & s. Protas, MM.
19	sam. s. Gobbain, Prêtre en Lannois.
20	<i>IV. Dim.</i> s. Leufroy, Abbé. L'ETE.
21	lundi s. Paulin, Evêque de Nole.
22	merc. s. Lanfranc de Pavie. <i>Jeune.</i>
23	jeudi s. Maxime, Evêque de Turin.
24	vend. s. Anthelme, Evêq. du Bellay.
25	sam. s <sup>te</sup> Pome, V. à Châlons. <i>Jeune.</i>
26	<i>V. Dim.</i> s. Irénée, Evêque de Lyon.
27	lundi S. Pierre & S. Paul, Apôt.
28	merc. s. Martial, Evêque de Limoges
29	
30	

Calendrier de l'Almanach Royal  
1722



Le lundi 29 juin 1722, lors de la solennité des saints Apôtres Pierre et Paul, a lieu la 1<sup>ère</sup> profession des Pères Mulo, Vatel, Le Vallois et du F. René Joseau.

Après la mission de Jaunay-Clan (Vienne) qui marque la fin de la saison des Missions, vers le 20 juin 1722, le Père Mulo et les autres missionnaires s'installent à Saint-Laurent-sur-Sèvre, dans la maison du Chêne-Vert...

Après une retraite de huit jours, le Père Mulo est élu supérieur. Les Missionnaires et les Frères, dont le frère René Joseau, prononcent leurs vœux, excepté M. Guillemot et le frère Mathurin. Le Père Mulo associe Joseau à la communauté, « *le fait habiller en noir mais en habit court, lui disant que désormais il s'appellerait frère Joseau, et c'est sous cette qualité qu'on le reconnaîtra désormais dans tout ce qu'on en dira.*

*C'est le premier acte de juridiction que le nouveau supérieur exerça dans sa nouvelle communauté... » (Sr. Florence, op.cit., pp.110-111)*

Le Père Mulot demande au frère Joseau de se préparer à une nouvelle mission : « *Comme la maison des missionnaires était fondée pour les écoles charitables et le soulagement des pauvres malades, Mr Mulot jeta les yeux sur le Frère Joseau pour ces deux objets et lui enjoignit de se mettre en état de les remplir et d'ouvrir les classes à la Toussaint » (Sr. Florence, op.cit., pp. 111-112)*

**Toussaint 1722** : grâce à l'aide précieuse de M. Barbarin, chirurgien de Mauléon bien connu à Saint-Laurent, le frère Joseau devient enseignant et infirmier, services qu'il accomplira fidèlement pendant 37 ans, jusqu'à sa mort en 1759. Sœur Florence écrit : « *Le frère Joseau le connaissait et son affabilité lui gagna l'affection de ce bon chirurgien, qui se fit d'autant plus de plaisir de lui donner quelques leçons que les dispositions du sujet répondaient facilement à son zèle, et en peu de temps il le mit en état d'enseigner et de médicamenter et de rendre aux malades des services essentiels. » (op.cit. pp.111-112).*

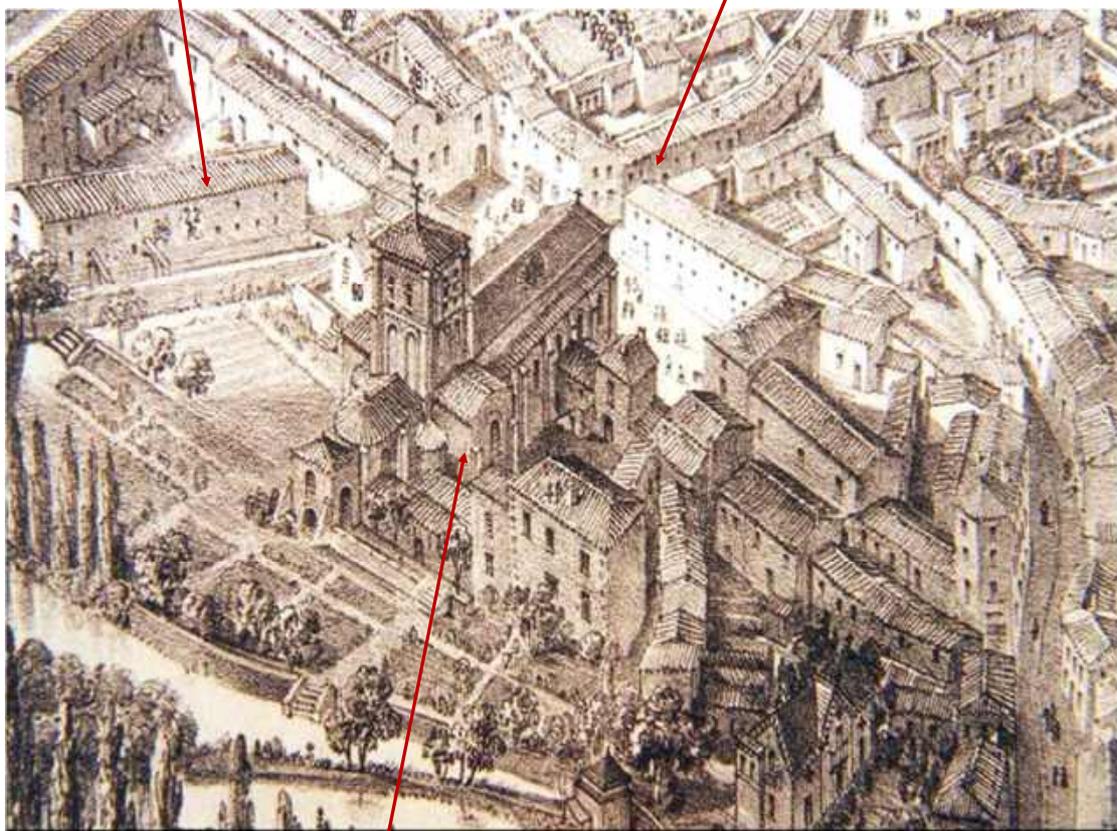
M. Barbarin (« *Gabriel Boudaud-Barbarin* »), chirurgien, est l'un des bienfaiteurs des communautés de Saint-Laurent. Il soigne gratuitement Sœur Marie-Louise et les Filles de la Sagesse. Une de ses filles deviendra Fille de la Sagesse : Louise-Françoise Barbarin (1729-1785), sous le nom de *Sœur Luce*.

Le Père René Mulot est devenu le Père des Frères du Saint-Esprit comme le lui avait demandé le Père de Montfort dans son testament du 27 avril 1716.

1722 – 1<sup>ère</sup> Communauté de Pères et Frères du Saint-Esprit – 1<sup>ère</sup> Communauté des Filles de la Sagesse

*Le Chêne-Vert*

*La Maison-Longue*



*Église paroissiale - estampe de Saint-Laurent-sur-Sèvre - 1852*

F. Bernard GUESDON, La Hillière 23 octobre 2024



# Anagramme



## Fleurs

		S	T	I	P	U	L	E		-	▶								
	O	U	T	I	L	L	E	E		-	▶								
D	O	U	C	H	I	E	R	E		-	▶								
S	C	E	N	A	R	I	O	S		-	▶								
O	L	I	V	E	T	T	E	S		-	▶								
J	U	C	H	A	I	E	N	T		-	▶								
L	A	V	A	N	D	I	E	R	E	-	▶								

Retirez une lettre d'un mot de la grille de gauche et reportez dans la grille de droite une anagramme formée des lettres restantes et désignant le nom d'une fleur.



A	L	E	V	I	N														
I	G	N	A	R	E														
T	O	R	T	U	E														
C	O	U	S	S	I	N													
S	A	U	V	E	R														
F	R	E	I	N	A														
M	I	N	E	U	R	E													
R	E	C	A	L	E	E													
E	G	L	I	S	E														

Trouvez les anagrammes des 9 mots de la grille de gauche pour former dans la grille de droite 9 autres mots relatifs à l'univers de la boulangerie en général. Le mot vertical déjà formé est là pour vous aider... et vous rappeler une caractéristique essentielle du métier de boulanger.



🔗 Solutions page 11

# Mots mêlés

## Jours de fête !!



AMPLI  
ANNIVERSAIRE  
APERU  
ARMISTICE  
BAGAD  
BANQUET  
BOUGIE  
BRADERIE  
CADEAU  
CARNAVAL  
CHAMPAGNE  
CIRQUE  
COMEDIE  
CONCERT

CORSO  
DANSE  
DECOR  
DEFILE  
FERIA  
FESTIN  
FESTIVAL  
FIESTA  
FOIRE  
HALLOWEEN  
KERMESSE  
MANEGE  
MASQUE

MUSIQUE  
NOCES  
NOUBA  
OLYMPE  
PAQUES  
PENTECOTE  
RAMADAN  
REVEILLON  
RIGOLO  
ROYAL  
SPECTACLE  
TWISTER  
VIVANT

Solution des mots mêlés : BAL MUSETTE

Inès, cuisinière  
Maison provinciale



## Verrines de poires au foie gras



### Pour 6 verrines :

- 3 c.c. de miel
- 3 « noix » de beurre
- 3 poires Comice
- 75g de foie gras
- Mélange 4 épices
- Amandes grillées



- Eplucher les poires, les couper en quatre, enlever le trognon. Et couper chaque quartier en petits dés (environ 1 cm).
- Faire fondre le beurre dans une poêle, et y jeter les dés de poire.
- Commencer la cuisson en remuant régulièrement.
- Saupoudrer ensuite avec le mélange quatre épices, selon votre goût, et ajouter le miel.
- Mélanger de temps en temps, et laisser caraméliser un peu. Les dés de poire doivent rester légèrement croquants. La cuisson prend environ 10 min.
- Retirer du feu et laisser refroidir.
- Dresser les verrines : pour ce faire, déposer une couche de dés de poire dans le fond du verre.
- Recouvrir d'une couche de dés de foie gras. Ensuite, encore une couche de dés de poire.
- Disposer quelques amandes grillées pour décorer.
- Déguster bien frais.



## Verrines de saumon au citron vert

### Pour 4 verrines :

- Saumon 2 tranches
- Surimi 10 bâtons
- Yaourt grec (2 pots)
- Crème fraîche 10cl
- Une échalote
- Ciboulette
- 1 citron vert et le zeste
- Poivre rose (baies roses)



- Hacher le saumon et le surimi avec un hachoir à viande (grille moyenne).
- Ajouter l'échalote mixée avec la ciboulette. Poivrer impérativement avec des baies roses.
- Fouetter la crème fraîche avec le jus de citron et les yaourts grecs. Saler légèrement.
- Ajouter cette préparation à la précédente et bien mélanger.
- Verser dans les verrines et saupoudrer de zeste de citron.
- Servir bien frais.

# Ils ont rejoint la maison du Père...

## Frères de la province de France Frères français vivant dans une autre province



† 7 octobre 2024  
F. Jean ANDRO



† 17 novembre 2024  
F. Philbert GUIGNARD



† 2 décembre 2024  
F. Guy MIGNET



† 6 décembre 2024  
F. Auguste BEIGNON

## Famille des frères de la province de France



Domenico CIAFFI, frère de F. Michele Ciaffi  
Marie-Josèphe LEPICIER, sœur du F. Georges Chatellier  
Anne-Marie PERRAUDEAU, sœur du F. Michel Bernard  
Agathe, sœur aînée du F. Louis Dousset  
Maria do Carmo MOREIRA, maman du F. Jose Valdir Moreira

## Sœur de la Sagesse

Sœur Jeanne de Marie Réparatrice, Jeanne Hemidy  
Sœur Anne-Christine de la Passion, Jeanne Ollivier  
Sœur Marie-Gabriel de la Trinité, Marie-Thérèse Clais



## Emmanuel... Dieu avec nous... Dieu dans mes pas...

J'ai fait un rêve la nuit de Noël.  
Je cheminai sur la plage,  
côte à côte avec le Seigneur.  
Nos pas se dessinaient sur le sable,  
laissant une double empreinte,  
la mienne et celle du Seigneur.

L'idée me vint — c'était en songe —  
que chacun de mes pas  
représentait un jour de ma vie.

Je me suis arrêté pour regarder en arrière.  
J'ai vu toutes ces traces qui se perdaient au loin.  
Mais je remarquais qu'en certains endroits  
au lieu de deux empreintes,  
il n'y en avait qu'une.



J'ai revu le film de ma vie.  
Ô surprise !  
Les lieux, à l'empreinte unique,  
correspondaient aux jours les plus sombres de mon existence.

Jours d'angoisse ou de mauvais vouloir ;  
jours d'égoïsme ou de mauvaise humeur ;  
jours d'épreuve et de doute ;  
jours intenable...  
jours où moi aussi, j'avais été intenable.

Alors, me tournant vers le Seigneur, j'osai lui faire des reproches :  
*« Tu nous a pourtant promis d'être avec nous tous les jours !  
Pourquoi n'as-tu pas tenu ta promesse ?  
Pourquoi m'avoir laissé seul aux pires moments de ma vie ?  
Aux jours où j'avais le plus besoin de ta présence ? »*

Mais le Seigneur m'a répondu :  
*« Mon ami,  
les jours où tu ne vois qu'une trace de pas sur le sable,  
ce sont les jours où je t'ai porté »*

*D'après Adémar de BARROS,  
poète brésilien*